



Paris, le 2 mai 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre liste Les Européens et tout particulièrement à notre programme.

Héritière de Valéry Giscard d'Estaing, notre famille politique a à cœur la préservation de la culture et du patrimoine européen, et la valorisation des métiers qui y ont trait. Nous sommes favorables à un rapprochement du dialogue entre les élus, les parlementaires européens et les architectes afin d'établir des objectifs communs à défendre dans la prochaine législature du Parlement européen.

Nous considérons que la reconnaissance de la qualité de l'architecture et du patrimoine représente un intérêt commun à tous les Etats membres de l'Union européenne. Cette qualité doit être promue et valorisée, notamment en ce qui concerne l'architecture durable, sans faire toutefois le jeu de l'accumulation de normes qui ralentissent l'aboutissement des projets et entraves les professionnels du secteur.

En matière de consommation énergétique des constructions bâties, lutter contre le réchauffement climatique est notre intérêt le plus urgent. Si l'Europe est un continent plus vertueux que les autres en la matière, de nombreux efforts restent encore à accomplir. Nous proposons de créer un « livret E », comme Environnement et Europe, sur le modèle du Livret A. Ce « Livret E » utilisera l'épargne populaire pour financer des grands projets environnementaux et d'avenir en Europe comme la rénovation thermique des bâtiments, et la priorité à l'utilisation de matériaux plus durables lors des projets de constructions.

Concernant une convergence des pratiques européennes, nous sommes favorables à une harmonisation des règles encadrant l'exercice de la profession d'architecte. En ce sens, nous sommes prêts à militer pour réduire le seuil du recours obligatoire à l'architecte dès le premier m² construit, ainsi qu'aux initiatives permettant une meilleure identification des barèmes adaptés à chaque catégorie de projet afin d'assurer une rémunération plus juste pour les professionnels. Enfin, et parce que nous croyons en une Union européenne qui traite chacun de ses consommateurs de manière égale et juste, nous sommes favorables à une convergence des systèmes garanties- assurances.

Enfin, nous sommes pour une Europe des possibles où la libre-circulation permet justement d'offrir des opportunités partout sur le territoire. C'est donc tout naturellement que nous sommes favorables à l'équivalence des diplômes européens, et donc à la reconnaissance entière et mutuelle des diplômes d'architectes entre les Etats membres. Cette reconnaissance doit s'appuyer sur des formations suivant un socle commun et nous sommes donc pour harmoniser les durées des cycles de formations des jeunes architectes au niveau européen.

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons pris connaissance de vos propositions et nous considérons que votre expérience de ce secteur clé est une aide précieuse pour les décideurs. Une fois élus au Parlement européen, nos représentants s'appuieront sur vos propositions pour promouvoir ces valeurs devant les grandes instances européennes.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, notre équipe de campagne reste à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe LAGARDE

Président de l'UDI

